

Actu

NE VOUS DÉVOILEZ PAS TROP SUR INTERNET



Réseaux sociaux



Comment protéger sa vie privée

Le récent bug de Facebook a sensibilisé le grand public au respect de la vie privée sur Internet. Voici quelques précautions à prendre...



Le bug de Facebook

Fin septembre, la France s'est émue d'un bug de Facebook: des messages privés réapparaissent dans les journaux numériques des utilisateurs de la plateforme. Défaillance technique? Non, selon la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), il s'agissait de vieux messages publics revenus à la faveur d'une nouvelle présentation du site qui valorise les anciens contenus.

Comment sécuriser son mot de passe

Oubliez «12345» ou le nom de votre chien. Un conseil: le mot de passe doit être long (8 caractères ou plus), mélanger chiffres et lettres et comprendre une ou plusieurs majuscules. Mise sur un mot aisément mémorisable.

Comment suivre la trace de ses connexions

Dans les paramètres de sécurité de Facebook, vous pouvez demander à recevoir des notifications à chaque connexion depuis un nouvel appareil. On peut même réclamer qu'un code de sécurité soit saisi. Une trace

est conservée de toutes vos connexions sur le réseau social dans l'onglet Sessions actives.

Régler la confidentialité ou supprimer son compte

«Sur Facebook, on peut contrôler la visibilité de ses données», explique Sabine Lipovetsky, avocate au cabinet Kahn & Associés, en choisissant les destinataires («public», «amis», «moi uniquement...»). Pour supprimer son compte, il y a deux options: la désactivation (le

compte reste sur les serveurs de Facebook) ou la suppression définitive. Pour Twitter, la suppression prend trente jours.

Que faire si son compte est piraté?

«Première chose à faire: s'adresser au responsable du site», conseille Sabine Lipovetsky. Sans réponse, porter plainte en ligne auprès de la Cnil. Ce délit est sanctionné d'un an de prison et de 15000 euros d'amende. ●

Romain Buthigieg

Laurie Schiby, lycéenne, 17 ans.

«Mon compte Facebook a été piraté plus d'un an»

TÉLÉ STAR: Quand votre compte a-t-il été piraté?

LAURIE SCHIBY: En mars 2011. J'ai tenté de me connecter depuis mon téléphone. Impossible! Le site m'informait que mon mot de passe avait été changé. On a averti Facebook à partir du compte de ma mère, mais ils n'ont pas traité notre demande.

Qu'avez-vous fait?

L.S.: Après quelques jours, le pirate a envoyé des vidéos porno et donnait des rendez-vous à des inconnus en mon nom ainsi que mon n° de téléphone. J'ai déposé plainte au commissariat. La gendarmerie a réussi à retrouver sa trace, mais l'enquête a été classée sans suite, faute de preuves.



Où en êtes-vous aujourd'hui?

L.S.: Le pirate a de lui-même supprimé mon compte il y a un mois. Mais je trouve la justice injuste: est-ce que ça aurait été aussi long si on avait piraté le compte d'une célébrité ou d'un politique? **R.B.**